



Mairie de Cuisery
Place d'Armes
71290 CUISERY
Tel : 03 85 40 11 76
Fax : 03 85 40 18 44
Email : mairie-cuisery@wanadoo.fr

Cuisery, le 30 Octobre 2023

PROCES-VERBAL
Réunion du conseil municipal du 26 Octobre 2023

Présents : Mmes LACROIX-MFOUARA Béatrice – PIRAT Isabelle – CHALOT Jany - DAUVERGNE Pascale - POUX Patricia – CAZIER Isabelle
MM.DELONG Franck - VASSAUX Jean-Jacques – VION Pierre - BOILLET Stéphane – ANDRE Daniel – MARICHY Jean-Paul - VIALET Eric –BAUDIN Clément – PINDADO Nicolas

Absents excusés : Marie-Line PRABEL (a donné pouvoir à Jean-Jacques VASSAUX) – Daniel BERTHET (a donné pouvoir à Isabelle PIRAT) – Nathalie SERGENT (a donné pouvoir à Béatrice LACROIX-MFOUARA) – Kaltoume MASSKOURI (a donné pouvoir à Franck DELONG)

Secrétaire de Séance : Pierre VION

Décisions prises par délégation :

- Espace Santé :
 - Bail avec Mme CORDUANT pour 3 ans
 - Augmentation du temps de travail du poste adjoint administratif (24 heures hebdomadaires au lieu de 20)
- Dons divers au CCAS (mariages, repas des cheveux blancs) : 564.78 €

FINANCES

Aménagement et sécurisation de la Route de Pont de Vaux – Rapporteur : Mme LACROIX-MFOUARA

La suite et fin des travaux de sécurisation et d'accessibilité de la Route de Pont de Vaux a fait l'objet d'une consultation. Ces travaux seront coordonnés avec le Département de Saône-et-Loire. Madame le Maire fait une présentation de l'analyse des offres faite par le maître d'œuvre. Les marchés proposés seraient les suivants :

Lot 1 Voirie et réseaux divers : EIFFAGE pour 396 247.90 € HT soit **475 497.48 € TTC**

Lot 2 Espaces Verts : MUGNIER pour 32 814.75 € HT soit **39 377.70 € TTC**

Le conseil municipal attribue ces marchés à l'unanimité. Madame le Maire précise que els travaux pourraient débuter en novembre, à l'issue des délais réglementaires.

Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, année 2024 – Rapporteur : Mme LACROIX-MFOUARA

La Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) constitue la principale subvention d'investissement de l'Etat. Comme évoqué en commission Finances, il est proposé de soumettre notre dossier d'aménagement et de sécurisation de la Route de Pont de Vaux qui constitue l'opération la plus importante du budget 2024. La DETR serait demandée au titre de l'accessibilité et des déplacements doux. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

Délégation de Service Public : camping - Rapporteurs : Mme CHALOT

Comme il a déjà été évoqué, la convention actuelle se termine et une nouvelle consultation doit être lancée à partir de la prochaine saison. La commission communale a travaillé sur le cahier des charges qui sera

transmis aux candidats. Un avis juridique a également été demandé à l'Association des Maires de Saône-et-Loire et à Hôtel Actions. Le document issu du travail de la commission est joint aux conseillers. Jany CHALOT fait une présentation du cahier des charges proposé. Quelques modifications sont proposées et le document amendé est approuvé à l'unanimité.

Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants – Rapporteur : Mme LACROIX-MFOUARA

La Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants est un outil qui permet de lutter contre l'inaction de certains propriétaires, avec des logements qui restent vides et se détériorent. La taxe ne s'applique que sur les logements vacants depuis plus de deux ans, sans aucune action ou volonté de louer. Le dernier recensement de l'INSEE faisait état de 135 logements vacants sur la commune mais à affiner du nombre réel concerné par la taxe, cette information a été demandée aux services fiscaux. Les élus échangent sur l'intérêt d'appliquer cette taxe. Il est proposé d'y réfléchir et d'en reparler à une prochaine réunion.

LOTISSEMENT

Travaux de réseaux avec le SYDESL – Rapporteur : Mme LACROIX-MFOUARA

Béatrice LACROIX-MFOUARA présente les différents travaux chiffrés par le SYDESL pour le lotissement chemin du Port. Une participation du SYDESL est prévue pour la partie Réseau d'électrification. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les travaux prévus et leur financement.

INTERCOMMUNALITE

Désignation des représentants à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) – Rapporteur : Mme LACROIX-MFOUARA

Cette commission a pour mission d'établir un rapport sur l'évaluation des charges des compétences et des services transférés au fur et à mesure de leur transfert. Le travail de la commission est important pour l'attribution de compensation versée à chaque commune et dans la perspective du transfert de la compétence assainissement au plus tard au 1^{er} janvier 2026.

La commune de Cuisery doit désigner deux titulaires et un suppléant pour participer à cette commission qui siège à la communauté de communes. Après appel à candidatures, il est proposé de désigner Marie-Line PRABEL et Franck DELONG comme titulaires et Clément BAUDIN comme suppléant : accord par 16 voix pour et 3 abstentions.

RESEAUX

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service : Syndicat des Eaux du Louhannais – Rapporteur : Isabelle PIRAT

Le rapport annuel est joint aux conseillers pour information. Isabelle PIRAT en fait une présentation synthétique. Le Conseil Municipal acte la présentation.

VIE ASSOCIATIVE

Manifestations pour le 80^{ème} anniversaire de la Libération – Rapporteur : Mme CHALOT

L'année 2024 verra le 80^{ème} anniversaire de la Libération et l'Etat encourage les événements dans chaque région. Pour notre commune, les associations de la Société d'Histoire et la Veurdée ont des projets pour s'y investir. Une réunion a eu lieu au niveau de la Bresse Bourguignonne pour centraliser et valoriser les initiatives. Jany CHALOT fait une présentation des projets pour la commune qui est village martyr avec le drame du 26 août 1944. Ces actions sont liées au devoir de mémoire. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, soutient le programme proposé et sollicite une aide dans le cadre de l'appel à projets du Département de Saône-et-Loire.

Madame le Maire propose de rajouter deux sujets au vote après l'envoi de l'ordre du jour, accord à l'unanimité.

Désignation d'un avocat : Madame le Maire fait le point sur divers dossiers de logements privés insalubres et un arrêté de péril. Face à la complexité de ces dossiers et des décisions à prendre, il est proposé de désigner un avocat en cas de besoin pour défendre la commune. Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Maître LE MEIGNEN (Macon) pour défendre la Commune en cas de contentieux en habitat et urbanisme.

Tarifs Palace : Jany CHALOT explique que pour deux spectacles de 2024 à destination des enfants, un tarif de 3 € est proposé. Afin de pouvoir acter le tarif proposé, il est demandé au Conseil Municipal, son accord. Accord à l'unanimité.

Questions et informations diverses

Madame le Maire donne lecture d'un nouveau courrier non signé d'un groupe d'habitants pour le tènement du Champ de Foire. Madame le Maire rappelle une nouvelle fois qu'aucun projet concret ne peut être présenté à ce jour et qu'une réunion publique sera prévue le moment venu, tout comme les discussions et vote du Conseil Municipal.

Prochain conseil municipal le 24 novembre ou le 1^{er} décembre. Possibilité d'un conseil raccourci le 15 décembre.

Le Secrétaire,
Pierre VION

LE MAIRE
Béatrice LACROIX-MFOUARA